

fédération
des services
publics

la
cgt

DU 3 AU 10 DÉCEMBRE 2026 ÉLECTIONS PROFESSIONNELLES FONCTION PUBLIQUE : JE VOTE CGT!



Assistantes familiales et assistants familiaux : ne soyez plus invisibles

Partout en France, les syndicats CGT et leurs représentant-es au sein des instances paritaires locales et nationales portent les besoins, les aspirations et les revendications des personnels. Ils mènent la bataille revendicative pour améliorer les conditions de travail et de vie de toutes et tous.

Pour l'amélioration de vos conditions de travail et la reconnaissance de la profession des assistant-es familiaux ! Face à une crise du secteur de la protection de l'enfance sans précédent, vous êtes l'un des remparts pour garantir la protection des enfants. Votre rôle est essentiel et trop souvent invisibilisé et méprisé. Assez d'être isolé-es, précarisé-es, si peu considéré-es ! Vous faites partie intégrante de l'équipe éducative ! Votre rémunération n'est pas à la hauteur de vos responsabilités, les indemnités d'entretien ne permettent pas de répondre aux besoins des enfants, vos frais de

déplacement ne sont pas correctement remboursés, pas de respect du droit au répit et aux congés et toujours sous la menace de vous voir retirer l'accueil des enfants du jour au lendemain et d'être privé-es d'un salaire décent !

La CGT porte vos revendications :

- Respect et écoute : fin du mépris institutionnel, des injonctions contradictoires, prise en compte de votre parole, reconnaissance de votre expertise ;
- Statutaire : intégration au statut de la fonction publique pour sécuriser vos carrières, être enfin reconnus au sein des équipes éducatives ;
- Amélioration des conditions de travail : soutien réel, respect de la vie familiale, prise en compte de la pénibilité de votre métier, suivi médical, garantie du droit au répit ;
- Droit à la formation et à la carrière : accès prioritaire

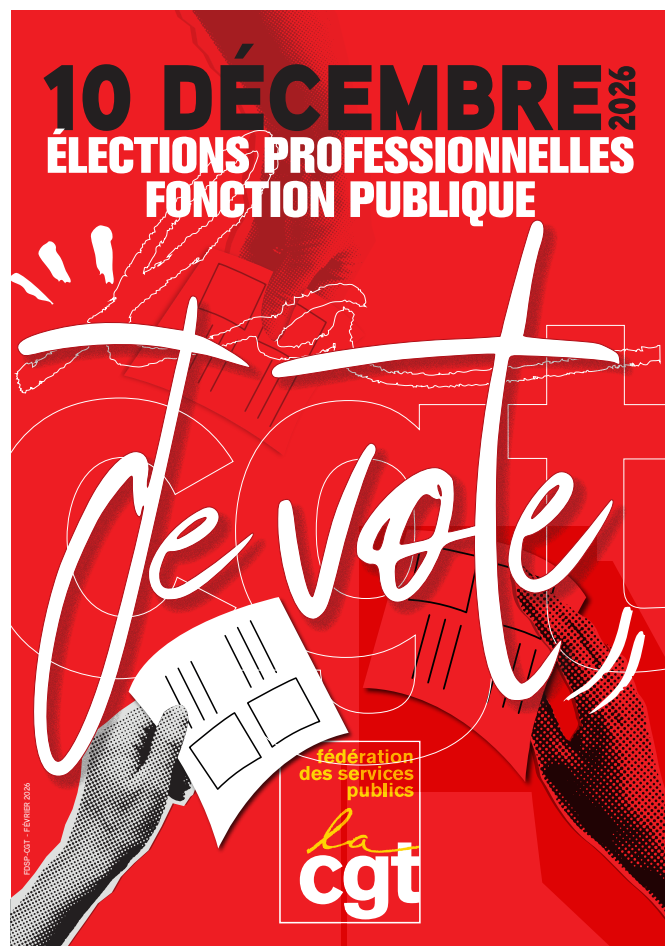
à la formation avec l'organisation de relais systématique par la collectivité, des temps dédiés sans perte de salaire, perspectives d'évolution, de mobilité et de sécurisation du parcours professionnel ;

- Augmentation des salaires et indemnités : fin des rémunérations aux minima et des charges liées aux accueils qui pèsent toujours plus lourd, valorisation du diplôme, indexation de l'indemnité d'entretien sur l'inflation...

Assistantes familiales et assistants familiaux des Conseils départementaux, il est grand temps de sortir de l'ombre et de vous mobiliser pour dire stop et gagner sur vos revendications.

Pour être efficaces, pour assurer notre présence auprès des agent-es et des salarié-es dans toutes les instances CST, les CAP, en CCP*, pour que nos revendications soient entendues et validées par les pouvoirs publics, nous devons être encore plus forts.

*CST : Comité social territorial, CAP : Commission administrative paritaire, CCP : Commission consultative paritaire.



**MES MISSIONS ONT UN SENS,
MON VOTE AUSSI**

**DU 3 AU 10 DÉCEMBRE 2026
JE VOTE CGT !**



**Connaissez vos droits,
lisez notre guide «Droits des agents»
en scannant le QR code**



**Pour vous syndiquer en ligne,
scannez le Flashcode!**